



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE PIECES

### PAR LE GILERA CLUB DE FRANCE

Le Gilera Club de France est une association de type Loi 1901. A ce titre, elle ne fait pas de bénéfices, les marges appliquées (s'il y en a) sur la vente de pièces servent à financer les activités du Club et à participer aux frais de fonctionnement de l'association.

Un tarif est indiqué pour chaque pièce ainsi qu'une disponibilité, celle-ci est purement indicative et n'a pas de valeur contractuelle, autrement dit, il est recommandé de vous assurer auprès du magasinier de la tenue en stock des pièces.

Les marchandises circulent aux risques et périls du destinataire. En cas de détérioration ou de non réception de la marchandise, le GCF ne pourra être tenu pour responsable et aucun dédommagement ne sera effectué, en aucune façon.

Les pièces seront envoyées en Colissimo Suivi avec signature et assurance de façon à éviter les pertes et dégradations par La Poste, ou en cas de commande de petite pièce, en lettre suivie préaffranchie.

Aucun surcoût n'est appliqué au titre de frais d'emballage par le club.

Lorsque vous validerez votre commande sur la boutique du Club, un e-mail sera automatiquement envoyé au magasinier et au trésorier du Club. Après réception des informations transmises par le Club (disponibilités et frais de port), vous pouvez régler soit par chèque soit par virement bancaire.

Aucune livraison de pièces ne sera effectif avant réception et encaissement du paiement puis validation par le trésorier, vous devez aussi être à jour de la cotisation d'adhésion au club.

Le GCF se réserve le droit de ne pas valider toute commande qu'il jugerait à caractère commercial (achat de pièces identiques en nombre, pour la revente) ou ne correspondant pas aux finalités du Club : « *cette Association a pour but de contribuer à la conservation des motocyclettes Gilera d'Arcore, et particulièrement celles à moteur Bi4, de susciter des liens d'entraide parmi ses membres* » (voir Article 2 des statuts du GCF, publiés au JO du 22 janvier 2008).

Le bureau.